المدرسة التطبيقية للتجارة
Ecole Pratique de Commerce
Agrément N°01 164 11-1

Exécutive Education
Cours du Soir

Cycle de formation:
Comptabilité & Fiscalité des Entreprises

Pour les Comptables

Début du cycle :
01 Décembre 2020

Lieu:
EPC rattachée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tunis
31, Avenue de Paris (4ème étage)

Responsable Formation :

Noureddine BEN SASSI
- *Mobile : 22 57 00 49*
- *Courriel : noureddine.formation@ccit.com.tn*
- **Tél : 31 320 507**
  71 247 322
- **Fax : 71 354 744**

EPC
La formation tout au long de la vie !

Programme :

1- Les difficultés Comptables :
(les Techniques Comptables avancées, l'Elaboration de l'état des flux …)
2- Les avantages fiscaux
3- Contentieux fiscal
4- Maitriser la pratique de la TVA
5- Impôt sur le revenu et Impôt sur les sociétés
6- Les normes comptables internationales
7- Système de contrôle interne
8- Organisation et système d'information
9- Logiciel Sage
10- Droit Commercial

Population Cible : Les comptables ayants un niveau de bac+2 comptabilité, les praticiens de la comptabilité. Comptables d'entreprises ou collaborateurs dans des cabinets comptables.

Objectifs :
- Maitriser les techniques comptables avancées et normes internationales (IAS) et (IFRS).
- Améliorer les compétences en matières fiscales principalement le contentieux fiscal et les avantages fiscaux.
- Maitriser les procédures de la télé déclaration fiscale, le DIGIGO, la liasse fiscale, la télédéclaration, CNSS et les procédures du RNE.
- Comprendre l'organisation générale de l'entreprise et son fonctionnement avec évaluation des défaillances de son système de contrôle interne.
- Maitriser d'avantage le logiciel comptable « Sage ».
- Apprendre les principes de base de droit commercial.

Formules

Rythme	Durée	Horaire
5j x 2h/ Semaine (Du lundi au Vendredi)	03 Mois	De 18h00 à 20h00

Nous portons à votre connaissance que l'ensemble de nos formations sont déductibles du crédit TFP dans les conditions et limites prévues par la réglementation en vigueur et que toutes les mesures d'hygiène sont scrupuleusement respectées.

Certificat de formation délivré par l'Ecole Pratique de Commerce rattachée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tunis.